

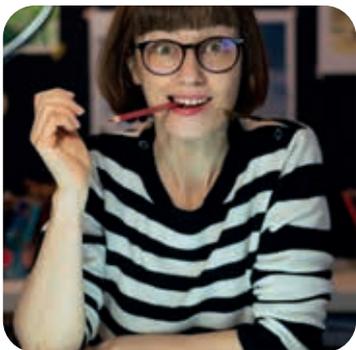
Charenton

n° 264

Mars 2022

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



EN BREF

Mobilisation

de la Municipalité page 12

AU QUOTIDIEN

**Les nouvelles modalités pour
les procurations** page 23

PORTRAITS

Nell Bierry et Odette Lohrer
pages 24 et 25

La journée internationale de la femme est célébrée, le 8 mars, dans de nombreux pays à travers le monde. La Municipalité souhaite rappeler l'importance de cette date mais surtout clarifier les choses : la journée de la femme c'est toute l'année, sans distinction de jour ! Le journal municipal met, d'ailleurs, en avant les Charentonnaises qui contribuent au dynamisme de la vie locale et qui sont exemplaires dans leurs domaines d'action.



Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

10 En bref Charenton, c'est sport !



12 En direct : Mobilisation de la Municipalité



14 En direct

17 Ensemble

18 Citoyens de demain

24 PORTRAITS



Nell Bierry



Odette Lhorer

32 Agenda

34 Tribunes d'expression libre



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle et Céline Lormier • Photos Jean-François Deroubaix, Gérard Ledig, Jean-Pierre Le Nai, Marion Fuzon • Conception **Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** C.Doumbe, M.Fuzon, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.





MUNCH EN MUSIQUE DE CHAMBRE | Le 28 janvier dernier, dans le cadre des auditions pédagogiques et publiques du vendredi soir, les élèves des groupes de musique de chambre du conservatoire de musique André Navarra se sont produits devant leurs familles et amis. Ils ont interprété des morceaux de Jean-Baptiste Bréval, Astor Piazzolla, Dmitri Chostakovitch, Manfred Schmitz ou encore Carlos Gardel. Ce fut un moment musical très apprécié !

A noter que cette courte audition s'est déroulée en deux parties, afin de respecter les normes sanitaires.

 Découvrez toutes les photos sur www.charenton.fr



< RETOUR EN IMAGES >



Les jeunes de l'Olympischer Sport-club après la course

VIE DES JUMELAGES | Depuis 38 ans, les municipalités de Tempelhof-Schöneberg, 7^e arrondissement de Berlin et Charenton s'attèlent à multiplier les initiatives en matière de jumelage. En ce début d'année 2022, elles ont innové grâce au jumelage sportif international avec le partenariat entre les clubs d'athlétisme Olympischer Sport-Club et Azur Olympique Charenton. Celui-ci s'est concrétisé le 13 février dernier, dans le cadre de la 37^e édition des Foulées Charentonnaises grâce au concours financier des deux municipalités et du Fonds citoyen franco-allemand.

A cette occasion, une délégation de 30 personnes composée d'athlètes et entraîneurs et Mirka Schuster et Birgit Fechner, représentantes de l'administration de Berlin-Tempelhof-Schöneberg ont fait le déplacement à Charenton du 11 au 13 février. Des membres de cette délégation berlinoise ont participé aux courses organisées lors de cette matinée.

Placé sous la bannière de la pluralité, ce jumelage sportif international a été un espace d'échange à la fois sportif et culturel.

Tout au long de leur séjour, les Berlinois ont participé à divers échanges avec les acteurs locaux du territoire charentonnais avant de se frotter aux compétiteurs chevronnés des Foulées charentonnaises.

 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

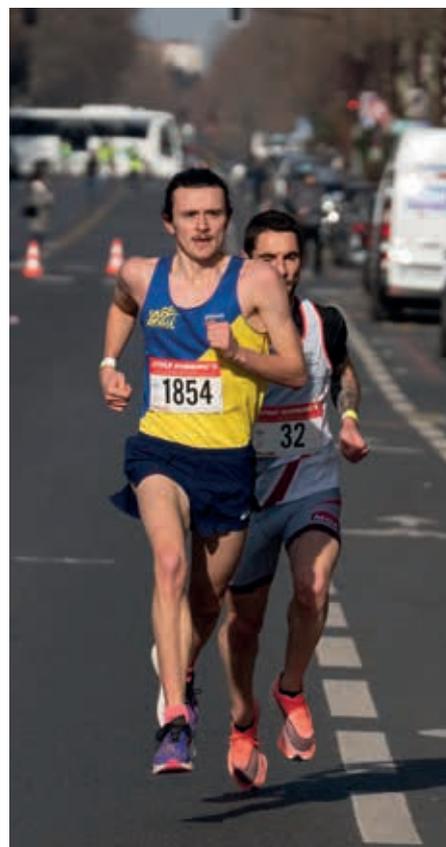


La délégation de Berlin-Tempelhof-Schöneberg et Adra El-Harti, Conseillère municipale



La délégation a visité l'Hôtel de Ville

< **RETOUR** EN IMAGES >



LES FOULÉES CHARENTONNAISES | La 37^e édition des Foulées charentonaises a réuni, le 13 février, plus de 2 000 coureurs dans les rues de la ville et à travers les sentiers du bois de Vincennes. Bravo à tous les participants, enfants et adultes, pour ce beau moment de sport et de partage.

Palmarès 2022 :

Vainqueur des 15km :

- 1^{er} : Clément Girard 00:46:26
 - 2^e : Anthony Ricardo 00:46:28
 - 3^e : Tura Kumabi Bechere 00:48:44
- 1^{ère} femme : Anne-Lise Lavallée 00:59:21

  Découvrez toutes les photos et les vidéos sur www.charenton.fr





FORUM DES MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE | En cette période de crise sanitaire, le secteur de l'hôtellerie fait partie des secteurs en tension sur le marché du travail. Le recrutement y est de plus en plus difficile et les hôtels peinent à susciter des vocations et à trouver des candidats. C'est pourquoi les Villes de Charenton et de Saint-Maurice ont décidé d'organiser un mini job dating hôtelier le 17 janvier dernier à l'espace Toffoli. Les établissements hôteliers charentonnais et mauritiens (Adagio, Ibis, Ibis Budget, Novotel Charenton, Ibis Saint-Maurice et Kyriad Saint-Maurice) ont assuré les entretiens de recrutement avec les candidats présents. Des recrutements sont effectifs depuis le forum.



SOLIDARITÉ | La 15^e édition de la Charentonnaise Entreprises a eu lieu en septembre dernier. Cette course conviviale a réuni cette année près de 500 participants dans les allées du bois de Vincennes. Les bénéfices de cette édition, au total 2 000 euros, ont été remis à l'association Au petit plus, en présence du Maire, de Clotilde Certin, adjointe au Maire chargée des Sports, de Didier Besseyre, Président de la Fédération Française du Sport d'Entreprise ainsi que Patrick Meusnier et Dominique Picard, représentants de l'épicerie solidaire.

PIÈCES JAUNES | La générosité des Charentonnais a permis de collecter près de 200kg de pièces jaunes au profit de la Fondation Hôpitaux de Paris/Hôpitaux de France, dans la boulangerie du 4, rue du Général Leclerc. Les enfants des accueils de loisirs Anatole France et Aristide Briand se sont mobilisés pendant plusieurs semaines pour collecter des pièces jaunes auprès des habitants et des commerçants. Rappelons que la Fondation Hôpitaux de Paris/Hôpitaux de France œuvre, depuis 1989, pour améliorer le quotidien des enfants, des adolescents et des personnes âgées hospitalisés.



VICTIMES DE L'HOLOCAUSTE | Le 27 janvier dernier, Charenton a rendu hommage à la mémoire des victimes de l'Holocauste, en présence du Maire, de Pascal Turano, son 1^{er} adjoint, de Jean-Marc Boccara, adjoint au Maire, du Rav Israël Nadjar et du Général Gérard Dubourdieu.

Cette date marque l'anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination nazi d'Auschwitz-Birkenau par les troupes soviétiques le 27 janvier 1945, et a été officiellement proclamée Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste par l'Assemblée générale des Nations Unies le 1^{er} novembre 2005.



La classe de CM1-CM2 de l'école Anatole France a visité la maison du Combattant

DEVOIR DE MÉMOIRE | Dans le cadre du parcours citoyen, les classes de CM2 de la ville ont visité le mois dernier la maison du Combattant, située rue des Bordeaux. Le 1^{er} février, une classe de l'école élémentaire Anatole France est venue parcourir les lieux et échanger avec Olivier Tollu, Président Honoraire et Secrétaire de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, et Jean-Marc Boccara, adjoint au Maire en charge notamment des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire.



Les élèves ont suivi avec attention les explications d'Olivier Tollu, Président Honoraire et Secrétaire de la Société des Membres de la Légion d'Honneur

Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton

Place des Marseillais

A l'occasion du 68^e Salon de Charenton, un atelier famille a été organisé le 5 février à l'espace Art et Liberté. Après avoir visité une partie de l'exposition, et notamment les œuvres des deux invités d'honneur, Pierre Delcourt et Pierre Yermia, les familles ont réalisé de belles créations.



Avenue de la liberté

D'importants travaux de réhabilitation et d'extension se terminent au centre historique de la Communauté Emmaüs fondé par l'Abbé Pierre au 2 bis avenue de la Liberté. Ils ont consisté en une surélévation et un réaménagement de la Chapelle, ainsi qu'en une modification des façades du pavillon et un remplacement de la clôture.

© Erwann Le Gars - Bonnie Montmartre



Rue de l'Archevêché

Un tulipier dit de Virginie et un Magnolia dit de Kobé ont fait leur apparition dans la cour de l'école maternelle Champ des Alouettes. Les élèves de l'établissement ont été invités à participer, avec l'appui du service Nature et jardins, à la plantation de ces 2 arbres, en présence du Maire, de Sylvain Drouvillé, adjoint au Maire et de Chanbo Guegan Ros, Conseillère municipale.



BERCY 2

Baromètre des villes cyclables

Tous les deux ans, la Fédération des usagers de la bicyclette donne la parole aux cyclistes via un grand questionnaire en ligne. Ce baromètre des villes cyclables en Ile-de-France, édition 2021, a été publié le 10 février dernier. Il souligne très clairement des progrès notables et la volonté assumée par la Ville de développer le vélo. Rappelons que la municipalité vient d'adopter un plan vélo de 2,5 millions d'euros sur la période 2022-2024.



BOTS DE VINCENNES

Rue de Paris

2 classes de l'école élémentaire Anatole France sont venues assister à une répétition du groupe Troïka sur la scène du petit t2r. Accessibles, pleins d'humour, les musiciens ont partagé leur musique avec les jeunes charentonnais avant leur concert le lendemain au sein du théâtre.



Rue du Général Leclerc

La boutique éphémère de la Maison des Artistes de Charenton a fermé ses portes fin janvier, après deux mois d'activité au 2 rue du Général Leclerc, dans l'ancienne pharmacie Mondot. Les Charentonnais ont pu découvrir dans cette galerie de nombreuses créations (peintures, sculptures, photographies, collages, illustrations, dessins, bijoux, tisanes et savons artisanaux). En 2021, ce local a été acquis par la Municipalité. Elle travaille à implanter prochainement un commerce qualitatif dans cet espace.



CHARENTON-ÉCOLES



HÔTEL DE VILLE

Rue Gabriel Péri

Les enfants des accueils de loisirs maternel 4 vents ont plaisir, chaque mois, à préparer les gâteaux pour fêter les anniversaires. C'est pour eux l'occasion de passer un moment convivial et festif.



Rue des Bordeaux

Le Centre Communal d'Action Sociale de Charenton multiplie les actions de soutien à la fonction parentale, en proposant régulièrement des conférences et des groupes d'échanges. Ainsi, le 28 janvier dernier, les familles se sont retrouvées au centre Alexandre Portier pour dialoguer sur les problématiques liées à l'adolescence.



Hors les murs

Cybillie Soulier et Lucie Astier, de la Compagnie charentonnaise Retouramont ont dansé dans les airs du Forum, l'ancienne salle des fêtes du Palais de la Porte Dorée. Elles ont survolé l'installation "Ondes" de Sophia Boudou, Nicolas Barraud et Julien Galner, dans le cadre de la 5^e édition de L'Envers du décor, organisée le mois dernier par le musée de l'Histoire de l'immigration. Le public était venu en nombre les admirer.

VOLLEY BALL

Les bons résultats du Charenton Volley-ball

Après un Championnat tronqué l'an dernier, l'équipe première masculine est descendue en nationale 2. Elle compte bien retrouver sa place dans le championnat élite l'année prochaine ! Les joueurs sont bien partis avec 10 matchs, 10 victoires : ils réalisent, jusqu'à présent, un "sans faute." Comme leurs homologues masculins, l'équipe première féminine brille dans son Championnat régional. En effet, sur 11 matchs, 10 victoires et la première place du championnat ! De quoi rendre fier son coach Gaëtan Coppin, arrivé de Dijon cette année au sein du CNM Charenton Volley-ball. Ce sont de bons résultats pour cette première moitié de saison qui laissent espérer de bonnes choses pour cette année.

N'hésitez pas à venir les encourager régulièrement, vous ne serez pas déçu par l'ambiance festive et familiale qui règne dans ce club. www.charentonvolley.fr/



TENNIS

Il n'y a pas d'âge pour être un champion !



Lucas Levesque, 6 ans 1/2, est arrivé premier à la détection des champions du Val-de-Marne, à l'occasion du Challenge Mathieu Montcourt qui s'est déroulé à Saint Maur fin 2021. Ce jeune joueur extrêmement prometteur s'entraîne au Tennis Club de Charenton depuis 3 ans. Une graine de champion à suivre !

CERCLE D'ESCRIME HENRI IV

Michel ou la passion de l'escrime

Arrivé à 3 ans au cercle d'Escrime Henri IV de Charenton, Michel Choueiry est vite remarqué par la Maître d'armes Flora Palu pour ses belles qualités d'escrimeur. A l'âge de 11 ans, il devient vice-champion de France des moins de 13 ans avec l'équipe de Charenton. En pleine progression, il doit stopper toutes activités physiques pendant 9 mois à cause de problèmes de croissance. A son retour, Michel a pu reprendre l'escrime, mais il est de nouveau bloqué dans son élan cette fois par l'épidémie de Covid. Dès la reprise en septembre 2021, Michel est aligné dans une compétition nationale pour les moins de 17 ans, alors qu'il n'en a que 14, et se classe 26^e sur 120 tireurs. Le jeune collégien, qui jongle avec brio entre ses projets sportifs et scolaires dans l'établissement de Notre-Dame-des-Missions se hisse dans les 20 premiers français et décroche une sélection en équipe de France pour la coupe du monde de Sofia à la mi-novembre. Après 9 assauts

victorieux, il finit par s'incliner et termine à la 10^e place du tournoi et deuxième français. Il est alors sélectionné pour une coupe du monde à Meylan, puis en Roumanie.

Il décroche à la suite de ses résultats son ticket pour les championnats d'Europe qui ont lieu à Novi Sad en Serbie fin février début mars.



Le compte à rebours est lancé pour sa préparation et on lui souhaite la même réussite qu'à ses camarades de club précédemment titrés !

VILLES ET VILLAGES INTERNET

Charenton confirme ses 5@ et se voit décerner la Mention "Transition écologique" !

Le 3 février dernier, le jury du 23^e Label national Territoires, Villes et Villages Internet, a distingué Charenton, en lui confirmant ses 5 arobases.

Belle nouveauté cette année : Charenton a également obtenu la Mention "Transition écologique".

Le Maire de Charenton, Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué au Numérique et Lorenzo Scaglioso, Conseiller municipal en charge des réseaux sociaux, se félicitent de cette distinction, reconnue au plus haut niveau de l'État, qui souligne la volonté de la ville pour un internet citoyen, un numérique efficient et durable ainsi que l'engagement opérationnel des agents territoriaux.

La confirmation de ses 5@ et cette mention "Transition écologique" récompensent l'exigence de qualité que s'est fixée Charenton pour l'ensemble des actions, innovations et services en ligne à la disposition de tous.

Divers projets ont été développés ou sont en cours d'exécution : le portail famille/citoyen, la refonte du site internet, la plateforme participative baptisée "la Fabrique citoyenne", l'extension des services en ligne, les collectes et recyclages de matériel numérique, en fonctionnement ou cassé, ainsi que les informations et actions en faveur de la sobriété numérique.



Lorenzo Scaglioso, Conseiller municipal en charge des réseaux sociaux et Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué au Numérique



JOURNÉE DE SENSIBILISATION À L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DU NUMÉRIQUE

Nettoyons nos données et recyclons nos équipements numériques

Le Cyber World CleanUp Day est une journée de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique par l'action, qui aura lieu le samedi 19 mars prochain ainsi que la semaine précédant cette date. L'objectif est de générer une prise de conscience en invitant la population à agir concrètement en nettoyant ses données et/ou offrant une seconde vie à tous ses équipements numériques qui dorment dans des tiroirs.

A cet égard, rappelons que Charenton a signé en mars 2021 la Charte Numérique Responsable éditée par l'Institut du Numérique

Responsable, visant de manière volontariste 5 grands objectifs :

- l'optimisation des outils numériques pour limiter leur impact environnemental
- le développement des offres de services accessibles pour tous, inclusives et durables
- la mise en place de pratiques numériques éthiques et responsables
- un numérique mesurable, transparent et lisible
- l'utilisation du numérique pour favoriser l'émergence de nouveaux comportements et valeurs.

La Municipalité s'associe et participe donc à nouveau au Cyber World CleanUp Day en proposant aux Charentonnais de participer à ces événements :



- du lundi 14 au samedi 19 mars : Nettoyons nos données numériques avec des sessions de sensibilisation et nettoyage numérique en distanciel



- le samedi 19 mars : Recyclons nos équipements numériques

Sur la place Aristide Briand, de 10h à 17h, un stand sera présent pour collecter vos anciens équipements numériques (PC portables & tablettes, smartphones, écrans, souris, imprimantes, périphériques ou tout autre équipement DEEE numérique...). Un organisme leur donnera une seconde vie.

MOBILISATION

L'EMMÉNAGEMENT DES CONSOMMATEURS DE CRACK À LA LISIÈRE DE CHARENTON N'AURA PAS LIEU !



..... Zone envisagée pour l'installation des consommateurs de crack dans le 12^e arrondissement de Paris

La fin janvier a été musclée pour les élus parisiens et Val-de-Marnais mais leur mobilisation conjointe et celle de leurs concitoyens a payé en un temps record. Ainsi, en seulement 72 heures, l'Etat annonçait par la voix de sa Préfecture de Police l'installation des consommateurs de crack à la lisière de Charenton sur un terrain SNCF situé sur le 12^e arrondissement puis se retractait sous la pression de l'opinion publique et des élus locaux.

Un soulagement pour tous les riverains du site pressenti mais toujours aucune réponse pour ceux de la porte de La Villette, dans le 19^e arrondissement.

A Paris, la gestion des consommateurs de crack devient un problème de fond que l'Etat peine à solutionner pour assurer la sécurité des riverains et une situation sanitaire et médicale satisfaisante pour ces personnes hautement dépendantes.

La Préfecture de police avait pris la décision, le 25 janvier dernier, de déplacer ces personnes du 19^e vers le 12^e arrondissement.

Paris et Charenton ont conjointement saisi le Préfet de Police pour lui exprimer leur hostilité à cette initiative.

Leur refus était catégorique face à cette orientation prise sans aucune concertation avec les élus locaux comme les associations spécialisées et les riverains et ce à plus d'un titre. Avant tout, cette décision unilatérale aurait eu un impact direct sur le quotidien des Charentonnais et notamment en matière d'insécurité, de dégradation du cadre de vie et des espaces publics.

Leur réaction était d'autant plus vive que le choix de ce site précis, sur une emprise de la SNCF, allait à l'encontre des projets menés par les deux collectivités afin de rendre ce site attractif avec, notamment les projets urbains Bercy-Charenton dans le 12^e et Charenton-Bercy, l'opération charentonnaise de renouvellement urbain.

Par ailleurs, des établissements d'accueils sociaux parisiens dont certains sont dédiés aux familles avec enfants et à des publics fragiles, sont situés à proximité du site alors envisagé.

Dans ces conditions, ce déplacement était totalement intolérable d'un point de vue sanitaire et social.

Ce dispositif n'était pas acceptable pour le public concerné, il ne répondait à aucune considération de sécurité et il mettait en péril des projets urbains essentiels pour l'avenir de l'Est-Parisien, c'est pourquoi dès le lendemain matin, d'autres élus locaux comme Olivier Capitanio, Président du Conseil Départemental, Christian Cambon, Sénateur, le Député de la circonscription, Laurent Lafon, Sénateur, et Luc Carvounas, Président de l'Association des Maires du 94 (AM94) se sont joints aux élus parisiens, Emmanuel Grégoire, 1^{er} adjoint, et Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e arrondissement et au Maire de Charenton pour tout mettre en œuvre afin que ce projet, ne se concrétise pas.

Tous les leviers ont été actionnés pour obtenir gain de cause dont une forte présence dans les médias et surtout l'appel à la mobilisation de tous les concitoyens par le lancement de plusieurs pétitions en ligne.

En 24 heures, celle de Charenton a recueilli plus de 5 500 signatures ! Le résultat ne s'est pas fait attendre. Par un communiqué de presse daté du 28 janvier 2022, le Préfet de Police a annoncé l'abandon du projet.

"Je suis très satisfait de cette décision qui va permettre de rassurer les Charentonnais qui avaient été pris de stupéfaction à la découverte de cette initiative. Il appartient désormais à l'Etat de trouver des solutions pour accompagner d'un point de vue sanitaire et social les personnes regroupées dans le 19^e arrondissement et présentant une addiction au crack. Les habitants de Paris de ce secteur, de Pantin et d'Aubervilliers doivent aussi retrouver un cadre de vie apaisé. Il faut aussi remercier ici chaleureusement les Charentonnais de leur forte mobilisation à mes côtés."

Le Maire de Charenton-le-Pont
Vice-Président du Conseil départemental
du Val-de-Marne

SYCTOM

Les élus locaux vigilants quant aux niveaux de dioxines autour de l'usine Ivry/Paris XIII

Le président du Syctom a réuni, vendredi 11 février dernier, les élus du comité stratégique avec la participation des Maires de Charenton-le-Pont, d'Alfortville, d'Ivry-sur-Seine et du 13^e arrondissement de Paris, des représentants des services de l'Etat (DRIEAT) et de Suez, exploitant de l'unité de valorisation énergétique d'Ivry/Paris XIII.

A cette occasion, les quatre Maires ont pu exprimer les inquiétudes de leurs populations à la suite de la publication de l'étude de ToxicoWatch commanditée par l'Association 3R.



"En rappel, les données environnementales disponibles auprès de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) sur l'incinérateur indiquent également que les résultats de la surveillance des dernières années respectent les valeurs seuils auxquelles il est soumis.

Cependant, les représentants de 3R, association prônant des alternatives à l'incinération, précisent que leur étude est limitée et qu'elle en appelle d'autres.

De plus, ils précisent également dans la presse que la causalité entre la concentration de polluants et la présence de l'usine n'est pas prouvée. "

Lors de la réunion du 11 février, le Syctom a présenté les résultats des contrôles menés concernant des dioxines dans les fumées de l'installation d'Ivry/Paris XIII. Ils sont conformes à la réglementation et se situent le plus souvent entre deux fois et cinq fois sous les valeurs prescrites par la réglementation nationale, traduction en droit français d'une directive européenne.

La DRIEAT a fait part de l'expertise en cours par les services de l'Etat de l'étude Toxicowatch, et d'un certain nombre de détours scientifiques et d'approximations déjà identifiés dans le rapport.

Par le biais de la saisine du Préfet de Région, les élus demandent une nouvelle étude scientifique sur les dioxines, notamment pour identifier plus précisément la source des dioxines et la part des sources diffuses (brûlages divers, feux de jardins ou de chantiers...) dans la pollution de fond.

Les résultats des contrôles sur les dioxines et l'analyse complémentaire de l'étude ToxicoWatch feront l'objet d'une communication auprès des élus, de la population et des associations membres de la Commission de Suivi du Site d'Ivry/Paris XIII. Le sujet sera également à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Comité syndical.

En attendant, ces éléments conduisent l'Agence Régionale de Santé (ARS) à préconiser, de façon conservatoire et prudentielle, la non-consommation des œufs et produits animaux issus de poulaillers privés situés à proximité immédiate de l'incinérateur (Ivry, Charenton, Alfortville, 12^e et 13^e arrondissements de Paris). Cette recommandation, qui s'applique également aux fermes et jardins pédagogiques, pourra être revue au regard de données complémentaires plus stables. La consommation d'œufs et produits animaux issus des circuits commerciaux classiques n'est évidemment pas concernée par cette recommandation, ceux-ci étant contrôlés régulièrement.

Par ailleurs, l'ARS va solliciter l'avis d'experts toxicologiques sur la situation. Elle va également demander l'appui de Santé publique France et de l'Anses pour mettre en œuvre un état des lieux de la situation locale et régionale. Cet état des lieux devra notamment tenir compte de l'évolution des connaissances sur les imprégnations aux dioxines, et notamment des résultats de l'étude ESTEBAN, de l'influence de différents facteurs environnementaux (proximité d'activités potentiellement émettrices, densité urbaine...) et des données disponibles sur les modes de production et de consommation d'œufs issus de poulaillers urbains.



NOUVEAU

Le Pass' Vélo, nouvelle formule 2022

Le Pass' Vélo est un dispositif lancé par la Ville en avril 2021 qui permet aux Charentonnais, sous conditions de ressources (revenu fiscal inférieur à 15000 euros par part fiscale), de bénéficier de :

- **L'achat d'un vélo à moitié prix**

La Ville prend en charge 50 % du montant TTC pour l'achat d'un vélo (neuf ou occasion, adulte ou enfant) et des accessoires de sécurité (antivol en U, casque et gilet réfléchissant).

Cette prise en charge municipale est plafonnée à 200 euros pour un vélo adulte ou 100 euros pour un vélo enfant.

- **Un marquage antivol offert** pour sécuriser votre vélo.

- **Jusqu'à 50 euros offerts** sur les frais de réparation pour votre vélo.

Pour rappel, la Ville de Charenton offre également un abonnement Vélip' annuel (V-MAX Solidaire) aux lycéens, étudiants boursiers et jeunes en insertion.

Grâce au partenariat entre la Ville et l'association WIMOOV, les personnes bénéficiaires du RSA, d'allocations chômage (pôle emploi ou mission locale) peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire de 60 à 100 euros.

Ce dispositif est reconduit pour l'année 2022 avec une nouvelle formule. En effet, dorénavant, il sera possible de retirer **un Pass'Vélo par personne** et non plus par foyer comme l'an passé.

A noter : si vous disposez d'un Pass'Vélo 2021, vous pouvez encore l'utiliser auprès de nos boutiques partenaires jusqu'au 31 mars 2022.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, les modalités de retrait et les boutiques partenaires, rendez-vous sur le site de la ville www.charenton.fr/velo



PLAN VÉLO

Le travail se poursuit avec le comité de suivi



Après son élaboration en partenariat avec les usagers, les associations cyclistes et son adoption au Conseil municipal du 15 décembre dernier, le "Plan Vélo" poursuit son chemin avec les partenaires institutionnels tels que le Département, ou la Métropole du Grand Paris, la Région Ile-de-France mais aussi avec le Comité de suivi, instance consultative composée de 37 acteurs charentonnais (habitants, acteurs associatifs ou économiques, élus) qui représentent la diversité des pratiques de déplacement à Charenton.

Son rôle est de suivre la bonne réalisation du Plan Vélo. Les acteurs présents peuvent profiter de cette instance pour partager leurs retours d'expériences et leur expertise.

Le comité de suivi s'est réuni le 9 février dernier pour la 3^e fois. Ce rendez-vous a été l'occasion pour la ville de présenter aux participants le plan d'action qui s'échelonne de 2022 à 2024 et d'envisager les premières concrétisations du Plan vélo.

RÉPARATION

The Cycle Truck est de retour !

Suite au succès rencontré l'an passé, la camionnette de révision-réparation pour vélos "The Cycle Truck" est de retour en 2022 de 9h30 à 18h le deuxième samedi du mois place d'Astier (au pied du centre commercial "Bercy 2").

Les réparations sont sans inscription, les vélos sont pris en charge au fil de leur présentation. Idéalement, déposez votre vélo le matin pour qu'il soit prêt dans la journée. En effet, la prise en charge d'un vélo dans l'après-midi est conditionnée à la charge de travail de la journée.

Attention, les venues de la camionnette peuvent être annulées en fonction des mesures sanitaires en vigueur : renseignez-vous avant de vous déplacer au 07.68.84.35.36.

 **Pour en savoir plus et connaître les tarifs : www.thecycletruck.com**

Calendrier 2022

- 12 mars
- 9 avril
- 14 mai
- 11 juin
- 10 septembre
- 8 octobre
- 12 novembre

**Interruption en juillet-août
et pendant la période hivernale**

PISTE CYCLABLE AVENUE DE LIBERTÉ

Relier les berges de Seine au Bois de Vincennes

Le 27 janvier dernier, la municipalité de Charenton et le Conseil départemental avaient convié les Charentonnais à une réunion de présentation du projet d'aménagement cyclable de l'avenue de la Liberté.

Ce projet d'envergure s'inscrit à plus d'un titre dans un contexte favorable au développement des mobilités douces sur la commune.

En effet, la ville vient d'adopter son schéma directeur cyclable et, plus largement, Charenton se trouve au croisement de différents itinéraires cyclables stratégiques en cours d'établissement tels que le RER V de la région et le plan vélo de la Métropole.

De son côté, le Département du Val-de-Marne est en cours de création d'aménagements dédiés aux cyclistes et aux piétons dans le cadre de la rénovation des ponts Nelson Mandela. Tous ces éléments convergeaient logiquement vers une volonté commune aux deux collectivités de créer des connexions entre les aménagements existants et futurs.



Avec les pistes créées sur les ponts Nelson Mandela et la rampe qui facilitera l'accès au chemin de halage, Charenton se trouvera très prochainement, à deux coups de pédalier du cœur de Paris et des bords de Marne. Il ne restait plus, pour parfaire le dispositif qu'à relier ce nouveau réseau cyclable au nord de la ville ; ce que se propose de faire le projet présenté en créant sur l'avenue de la Liberté, une piste bidirectionnelle démarrant au niveau des Ponts Nelson Mandela et aboutissant avenue de Gravelle. De manière synthétique, sur l'ensemble des 750 mètres de voirie concernés, le dispositif consistera à supprimer une voie de circulation afin d'intégrer un espace cycliste protégé.

Le chantier de réalisation de la piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue de la Liberté, dans le prolongement du pont a débuté depuis le 28 février pour une durée prévisionnelle de 5 mois (pour les travaux concernant la piste cyclable) et une durée de 16 mois pour l'ensemble du projet.

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

Interdiction des véhicules "Crit'Air 3" repoussée

L'interdiction de circulation des véhicules "Crit'Air 3" au sein de la Zone à Faibles Emissions initialement prévue pour juillet 2022 n'interviendra, finalement, pas avant début 2023. Ce report est lié à l'attente par la Métropole du Grand Paris de positions de l'Etat sur deux points déterminants :

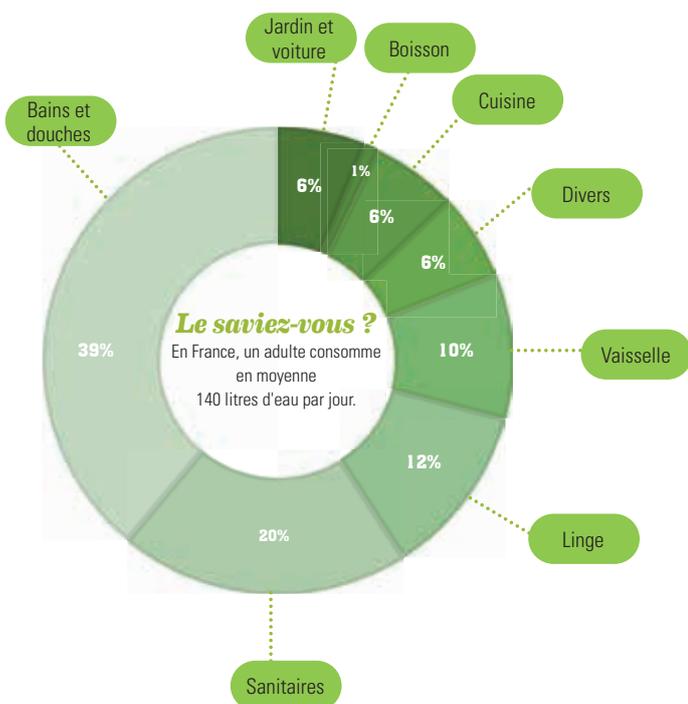
- Être reconnue comme un territoire d'expérimentation pour la mise en oeuvre d'un prêt à taux zéro (PTZ) afin de diminuer le reste à payer des ménages les plus modestes.
- Bénéficier de la mise en place du contrôle sanction automatisé (CSA).

Pour rappel, le Crit'Air 3 concerne les voitures à essence immatriculées avant le 1^{er} janvier 2006 et celles à diesel immatriculées avant le 1^{er} janvier 2011, les deux-roues immatriculés avant le 1^{er} janvier 2007 mais aussi les poids-lourds essence immatriculés avant le 1^{er} octobre 2009 et diesel immatriculés avant le 1^{er} janvier 2014.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comment maîtriser votre consommation d'eau ?

Il est possible de maîtriser sa consommation et d'éviter de gaspiller l'eau en adoptant des gestes simples. Voici quelques conseils du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) pour vous y aider...



Quelques conseils au quotidien pour éviter de gaspiller l'eau et maîtriser votre consommation



JE NE LAISSE PAS COULER L'EAU INUTILEMENT
quand je me brosse les dents, me rase ou fais la vaisselle.
10 minutes en moins par jour

Jusqu'à 200 euros d'économie par an



JE RÉDUIS LE TEMPS PASSÉ SOUS LA DOUCHE
de 15 à 5 minutes

Jusqu'à 200 euros d'économie par an / pers.



JE REMPLIS BIEN MES MACHINES
à basse température
1 machine en moins par semaine

Jusqu'à 20 euros d'économie par an



J'INSTALLE UN MOUSSEUR
sur mes robinets

Jusqu'à 100 euros d'économie par an

Détectez les fuites car elles peuvent coûter cher !



ROBINET GOUTTE-À-GOUTTE

120 litres par jour soit 180 euros par an

Soit 1/2 baguette de pain par jour



UN FILET D'EAU

360 litres par jour soit 540 euros par an

Soit 1/ ticket de métro par jour



UNE CHASSE D'EAU QUI COULE

600 litres par jour soit 900 euros par an

Soit 4 timbres par jour

* Montants établis à partir du prix moyen de l'eau (assainissement et taxes inclus) sur le territoire du SEDIF : 4,38 € TTC/m³ pour une facture de 120 m³/an au 1^{er} janvier 2018. Le coût de l'énergie consommée pour chauffer l'eau n'est pas inclus.

Boire de l'eau du robinet

JE BOIS L'EAU DU ROBINET
sans hésitation !

L'eau du robinet est bonne pour la santé, elle est économique. Livrée à domicile sans déchet, elle est pratique et écologique

Jusqu'à 60 euros d'économie par an et par personne

1 pack de 6 bouteilles en moins d'une semaine

Estimez votre consommation annuelle d'eau



SOLIDARITÉ

Le pass Navigo vous offre désormais des avantages culture

C'est une bonne nouvelle pour les Franciliens usagers des transports en commun abonnés au pass Navigo : il leur suffit désormais de présenter celui-ci pour bénéficier de réductions dans des théâtres, cinémas, musées, salles de spectacles et festivals de toute l'Île-de-France. Et même de recevoir des invitations exclusives.

Pour valoriser les lieux culturels et touristiques du territoire francilien, la Région, Île-de-France Mobilités et le Comité régional du tourisme Paris Île-de-France lancent les "avantages culture du pass Navigo". Ces avantages, qui ont la forme de tarifs préférentiels et d'invitations exclusives, sont proposés dans plus de 300 établissements culturels partenaires.

Ils sont offerts à l'ensemble des 4 millions d'abonnés titulaires d'un des forfaits Navigo suivants (en cours de validité) : abonnement mensuel, annuel, Liberté +, Senior, Imagine R. (les Navigo Jour, Easy et Découverte ne sont pas concernés).

Envie d'une expo dans un musée, d'une promenade dans un château,

de visiter une maison d'artiste ? De voir une pièce de théâtre, un spectacle de danse ou un film dans un cinéma indépendant ? Ou encore d'aller à un festival électro ou à un concert symphonique ?

Le pass Navigo offre des avantages dans plus de 300 lieux culturels :

- 147 cinémas indépendants,
- 63 musées (le Quai-Branly, le musée d'Orsay, le Centre Pompidou, l'Opéra Garnier, etc.),
- 52 salles de spectacles (le Châtelet, les Bouffes du Nord, la Colline, les Amandiers de Nanterre, etc.),
- 26 centres culturels (Cité des sciences, Cité de l'Air et de l'Espace au Bourget, etc.),
- 12 festivals

Pour bénéficier des avantages culture du pass Navigo, rien de plus simple : présentez votre pass Navigo chargé d'un abonnement en cours de validité à l'entrée du lieu culturel partenaire.

www.iledefrance-mobilites.fr

BONS PLANS POUR LES JEUNES

Découvrir la culture autour de soi

Le pass Culture est né de la volonté de mettre à disposition des jeunes un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires.

Pour les jeunes de moins de 18 ans :

Le pass Culture accompagne les jeunes de moins de 18 ans au quotidien en leur offrant un plus grand accès à la culture à travers une part collective, à partir de la classe de 4^e et une part individuelle, à partir de 15 ans. Destinée à renforcer leurs pratiques culturelles, l'offre individuelle vient les encourager dans leurs choix personnels tandis que l'offre collective, destinée aux élèves de la quatrième à la terminale, leur permet de vivre des expériences en groupe avec les acteurs culturels dans le cadre de sorties et de rencontres collectives. L'offre est accessible via l'application et permet aux jeunes de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge (20 à 15 ans, 30 à 16 et 17 ans).

Pour les jeunes de 18 ans :

Le pass Culture permet aux jeunes de 18 ans de disposer d'un montant de 300 euros pendant 24 mois à utiliser sur l'application pour découvrir et réserver des propositions culturelles de proximité et des offres numériques.

Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les acteurs culturels et les utilisateurs, il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100 euros.

Pour plus de renseignements :

<https://pass.culture.fr>



PARENT SOLO

Le pass Activités à Charenton

La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont souhaité mettre en place un dispositif Pass'Activités, pour les familles monoparentales, avec des enfants de 3 à 18 ans. Elles disposeront ainsi de 10 Pass par enfant, pour des sorties en famille, permettant ainsi l'accès à la culture, aux loisirs et aux vacances.

Renseignements : **Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - ccas@charenton.fr - Tél. 01.45.18.36.18 - www.charenton.fr**



Citoyens

< DE DEMAIN >



Visite d'une grande institution de la V^e République

Dans le cadre du Parcours citoyen proposé depuis quelques années par la Ville, les élèves d'une classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire Desnos se sont rendus en janvier dernier au Sénat, rue de Vaugirard. Accompagnés par leur enseignant, les enfants ont découvert, d'une part, l'histoire du Palais du Luxembourg, construit pour Marie de Médicis au XVII^e siècle, puis le rôle et le fonctionnement de cette Institution majeure de la vie politique française. Les jeunes Charentonnais ont eu la chance de visiter la grandiose bibliothèque, la salle des séances (hémicycle), la salle des conférences et enfin l'escalier d'honneur.

A la rencontre des métiers

Le CLAS (Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité) a été mis en place il y a quelques mois au sein du CCAS. Il concerne quelques élèves de 6^e et 5^e de la ville. A travers des activités et des rencontres, il a pour objectif de redonner confiance à ces jeunes en leur apportant un appui méthodologique et l'occasion d'échanger avec des professionnels.

En janvier dernier, ils ont dialogué avec un photographe, découvert son métier, son secteur d'activité et le vocabulaire technique. Bientôt, ils auront la possibilité d'assouvir leur curiosité en rencontrant d'autres adultes venus partager leurs connaissances et leurs savoir-faire.

Découvrir les drippings de Jackson Pollock



Les enfants d'une classe de CM1 de l'école Aristide Briand A participent pour la 1^{ère} fois à un dispositif appelé "Parcours Art contemporain" proposé par la Médiathèque des Quais.

L'objectif est de les sensibiliser à l'Art contemporain, leur apporter des éléments de compréhension variés, leur faire découvrir les divers lieux culturels de la ville et du Département et, plus largement, leur permettre de s'éveiller à des œuvres.

Dans un premier temps, il y a quelques semaines, ils ont parcouru les collections du Mac Val, un musée d'art contemporain situé à Vitry-sur-Seine. Ensuite, ils ont participé à une séance à la médiathèque des Quais destinée à leur faire découvrir un artiste américain, inventeur de l'action painting : Jackson Pollock. Plus tard, ils visiteront l'espace Art et Liberté. Un parcours varié et riche les attend !





Citoyens

< DE DEMAIN >



Les valises voyageuses

Un des objectifs forts du Projet Educatif Territorial de la ville est d'encourager la lecture, la découverte du plaisir de lire, découvrir et partager des histoires. C'est pourquoi, au sein des accueils de loisirs, a été mis en place une "valise voyageuse"... Un nom poétique pour évoquer un formidable outil pédagogique élaboré par le service Enfance et la médiathèque des Quais. Il s'agit d'un genre de malle dans lequel sont sélectionnés des ouvrages pour les enfants. Cette année, comme Charenton a été récemment labellisée "Ville amie des enfants - Unicef", il a été proposé que les thèmes de ces livres soient, pour l'une, "l'art et la manière", et pour l'autre, "la parité et la mixité". Ainsi, les petits, sur le temps périscolaire (le midi, le soir, les mercredis et les vacances), peuvent-ils se familiariser avec cette notion, pilier de l'école républicaine. Au cours de l'année scolaire, deux malles (maternelle et élémentaire) font ainsi le tour des accueils de loisirs, pour que l'ensemble des enfants puisse bénéficier de ces valises voyageuses.



Des ateliers philo-art pour apprendre à développer l'esprit critique

Une fois par mois, les enfants de l'accueil de loisirs Valmy élémentaire participent à des ateliers philo-art. L'objectif est de faire découvrir aux élèves la philosophie par le biais d'ateliers ludiques qui mêlent à la fois discussion et pratique artistique. A chaque fois, un axe thématique (le bonheur, l'amitié, la guerre...) est exploré par les outils de la réflexion rigoureuse. Les enfants apprennent à prendre la parole en respectant celle d'autrui, à développer leur sens critique, à argumenter et acquièrent de la confiance en soi. Pour les plus jeunes, cela leur permet de mettre des mots sur des émotions. Dans un deuxième temps, ils mettent en pratique ce qu'ils ont ressenti en dessinant et en confrontant leur représentation de ce qui a été dit pendant l'atelier. A Charenton, plusieurs ALSH développent ce type d'ateliers. Ces moments donnent en effet de précieuses clés pour aider les enfants à grandir et à comprendre le monde qui les entoure.

Le service minimum d'accueil

En France, lorsque le taux de 25% d'enseignants d'une école maternelle ou élémentaire déclarant son intention de faire grève est atteint, un service minimum d'accueil des enfants concernés est proposé par les mairies. Ce dispositif est mis en place en application de la loi du 20 août 2008 relative au droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires. En janvier dernier, les familles ont été confrontées à des perturbations dues à deux journées de grève dans les établissements scolaires, en particulier le 13 janvier où le mouvement de grève a été très suivi sur le plan national.

A Charenton, ces services minimums d'accueil ont été mis en place, avec une moyenne de 100 à 140 enfants accueillis (maternelles et élémentaires compris). Il est à noter que de nombreux personnels d'animation se sont portés volontaires pour assurer l'encadrement de ces enfants qui ont pu participer à des activités éducatives et de loisirs tout au long de la journée (de 8h à 18h30).

Alimentons la solidarité !



Parmi les engagements d'Elior, le groupe spécialisé dans la restauration collective titulaire du marché dans les écoles, figure en place la lutte contre le gaspillage alimentaire et la réduction des gaz à effets de serre. C'est ainsi que plus de 10 tonnes d'excédents (soit 95 182 portions) ont été collectés à la cuisine

centrale Elior de Fresnes en 2021. Ces repas ont été donnés à la plateforme "Excellents Excédents" qui s'est chargée ensuite de les redistribuer auprès d'associations d'aide alimentaire et de cantines solidaires. "Excellents Excédents" est une structure associative située à Aubervilliers, elle permet d'offrir des repas solidaires d'une part, tout en limitant d'autre part le gaspillage de denrées alimentaires.



Citoyens

< DE DEMAIN >



Convoi 77 Des collégiennes travaillent sur le devoir de mémoire

Transmettre autrement l'histoire de la Shoah, tel est le projet Convoi 77. Depuis huit ans, des élèves français et européens rédigent les biographies des déportés de ce convoi, le dernier à être parti de Drancy, le 31 juillet 1944. Une autre façon d'enseigner l'histoire de ce génocide en somme. Depuis quelques mois, un groupe de collégiennes de la Cerisaie travaille sur le parcours d'une déportée, Neja Goldsztejn. Sous la direction de leurs professeurs d'Histoire Géographie, Nathalie Baron et Sonia Drapier, elles ont commencé cette étude en analysant les documents d'archives fournis par l'association Convoi 77. Rapidement, elles ont pu établir que cette jeune femme était présente lors de la rafle du 22 juillet 1944 de la rue Vauquelin. Ensuite, les collégiennes ont tenté de cerner les contours de sa vie. Son retour d'Auschwitz, sa rencontre avec son mari, ses enfants, l'histoire de sa famille : chaque piste a été explorée, avec parfois l'opportunité d'avancer plus avant dans sa vie et parfois une porte close.

Elyanna et ses camarades mènent un vrai travail d'enquête avec le soutien de leurs professeurs et l'aide ponctuelle du centre de documentation du Mémorial de la Shoah. Le mois dernier, elles ont identifié une personne de la famille de Neja, sa sœur, et espèrent la rencontrer prochainement pour pouvoir mieux connaître encore la vie de cette résistante, décédée en 1999.

Au fil de l'année scolaire, chaque jeudi, ces élèves de 3^e se plongent dans le destin de ces vies brisées en rassemblant des informations, en récoltant des témoignages tout en développant des connaissances sur le passé. Entrepreneuses, elles ont aussi souhaité se rendre sur place, à Paris, sur les lieux-clés de la vie de Neja Goldsztejn. Elles ont filmé les lieux et tenté de mener leur propre enquête, montrant combien elles sont investies et fières de participer activement au travail de mémoire.



La 3^eD, la classe à PAC de la Cerisaie

Pour les élèves de 3^e D du Collège La Cerisaie, l'aventure "Classe à Projet Artistique et Culturel" a commencé dès le 9 septembre dernier avec une rencontre de la troupe de Manon Bianchi, en résidence de création au Théâtre des 2 Rives. En effet, les collégiens inscrits dans l'action interdisciplinaire intitulée "Être acteur de son parcours du spectateur" sont initiés, tout au long de l'année, aux arts du spectacle vivant puis invités à réaliser un projet commun. Ils assistent à des spectacles, participent à des ateliers, échangent avec des professionnels et se familiarisent avec un domaine culturel riche et varié.

En mars, ils assisteront notamment au spectacle "Pixel", sous la direction artistique et chorégraphique de Mourad Merzouki, au Théâtre des Deux Rives.



Des collégiens apprentis chercheurs

Depuis 2004, l'association "l'arbre des connaissances" œuvre pour

mettre des collégiens et lycéens en immersion dans le domaine de la recherche. Les jeunes sont accueillis en binômes dans des laboratoires (fac de médecine, de sciences, IUT) deux mercredis par mois pendant 4 mois. A chaque fois, le dispositif consiste à former un binôme composé d'un élève de 3^e et d'un autre de 2^{nde}.

Ils sont encadrés par des professionnels de la recherche et découvrent ainsi la science en train de se faire, s'approprient la démarche scientifique et ouvrent leurs horizons.

A Charenton, deux élèves du collège la Cerisaie, Tatya et Emma ont intégré ce réseau d'apprentis chercheurs. Yanis, Martin et Yoann, trois élèves du lycée polyvalent Robert Schuman ont rejoint également ce projet ambitieux.

A l'issue des 8 séances en laboratoire, un congrès sera réalisé et les élèves devront présenter leurs travaux de recherches devant les autres binômes, encadrants, parents et professeurs.



C'EST NOUVEAU

Boulangerie du Pont

Depuis quelques semaines, la boulangerie du Pont a ouvert ses portes. Lumineux et spacieux, cet établissement est géré de main de maître par Mohamed Nadhif. Attentif au moindre détail, ce dernier a mis à profit son expérience et son savoir-faire pour mener à bien ce projet. Des employés compétents et motivés, des produits frais, du fait-maison, des recettes bien élaborées, de la précision en tout point : c'est tout cela la "maison Chopin". Mohamed explique "Chacun ici connaît sa partition, exécute son travail. Le pain est fait avec un minimum de machine, nous avons une large gamme de pains spéciaux et bientôt il y aura des pains BIO. Nous utilisons de bons produits, du beurre AOP, du bon chocolat et j'ai soin, avec mon équipe, de proposer des produits variés, bien finis pour que le client ait plaisir à venir ici. Notre spécialité, c'est la qualité !"

Boulangerie du Pont - 3, rue du Pont - Ouvert de 6h à 20h30



ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Marie notre étoile



En mémoire de Marie, une jeune fille victime d'un cancer en 2014 à l'âge de 15 ans, une équipe s'est constituée autour de sa famille. Depuis lors, l'association Marie notre étoile s'engage chaque année en collectant des fonds pour contribuer à la recherche contre les cancers pédiatriques qui touchent aujourd'hui un enfant sur 400 avant l'âge de 15 ans. Autour de Corinne et Michel, ses parents, des bénévoles œuvrent depuis 2016 en organisant des événements (match de basket, concert, course). Plus de 157 800 euros ont été ainsi collectés en 2021. 100% de la collecte est reversée à la recherche sur les cancers pédiatriques.

Une antenne charentonnaise de "Marie-Notre Etoile" vient de naître. Cette nouvelle présence territoriale de l'association ouvre également la perspective d'échanges avec des familles charentonnaises concernées par la cause et de nouvelles collectes porteuses d'espoir, en faveur des principaux centres de recherche en France comme l'Institut Gustave Roussy, situé dans le Val-de-Marne, ou l'Institut Curie. Les membres de Marie notre étoile organisent une collecte devant le marché de Charenton le samedi 26 mars, de 9h à 12h30. Ils invitent les Charentonnais à participer à cet événement pour soutenir la recherche scientifique contre le cancer des enfants.

Marché de Charenton- Samedi 26 mars 9h à 12h30
<https://marie-notre-etoile.org/>

NOUVEAU CHEF

Restaurant Saint-Guerlet

En cette période hivernale, il est doux de se retrouver entre amis à déguster de bons petits plats autour d'une table conviviale ! Une adresse incontournable depuis plus de 100 ans à Charenton, "le Saint Guerlet", vous attend à l'angle de la rue Guérin et de la rue du Général Leclerc. Un nouveau chef vient de prendre les commandes du piano, de ce fait l'établissement offre désormais une carte revue par un amoureux de la gastronomie ! N'hésitez pas à venir déjeuner tous les jours de la semaine (sauf le dimanche) à partir de midi dans une ambiance des plus chaleureuses. Du lundi au vendredi une cuisine familiale revisitée vous est proposée avec un plat du jour, et le samedi, place aux spécialités serbes !

Le Saint Guerlet - 21, rue du Général Leclerc - ouvert du lundi au samedi de 7h à 20h - Tél. 09.84.56.93.06



UNE BONNE IDÉE

L'optique chez vous

L'Optique a ouvert ses portes il y a 5 ans à Charenton. Cet établissement dédié à la lunetterie met en avant le travail des artisans créateurs et la qualité des conseils prodigués. Depuis quelques mois, l'optique a développé un nouveau service, en proposant de se déplacer directement au domicile des personnes ne pouvant venir au magasin.

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 01.43.68.37.47 ou par mail bonjour@loptiquerie.com

L'objectif principal est donc de permettre à tous d'avoir accès à la même qualité de service qu'en magasin et de pallier le problème de mobilité du client.

L'opticien se déplace avec tout le matériel nécessaire aux examens

de vue ainsi qu'avec un panel de montures variées et définies au préalable avec le client en fonction de ses goûts. Il s'occupe également des démarches administratives liées aux mutuelles et à la Sécurité Sociale.

L'Optique - 85, Rue de Paris
Tel. 01.43.68.37.47
www.loptiquerie.com
bonjour@loptiquerie.com



Q2ER

Quand élèves et entreprises se rencontrent : c'est du concret !

Le 16 février dernier, et pour la 8^e année consécutive plus d'une trentaine de chefs d'entreprises, salariés du privé et du public sont venus témoigner de leurs parcours et de leurs expériences dans la vie active auprès de tous les élèves de seconde du lycée Robert Schuman sous la forme d'entretiens organisés par binômes.

Cette rencontre avait pour but de créer des échanges entre les professeurs, les intervenants et les élèves, démystifier le monde du travail et donner à réfléchir aux élèves quant à leurs choix de spécialités et d'orientation.

Certains anciens élèves du Lycée Schuman qui ont accédé à leur tour à des responsabilités reviennent volontiers à cette occasion donner des conseils aux plus jeunes.



ENTREPRISES

La DEE partenaire

Le service économie locale se tient disponible pour renseigner et accompagner à tous moments de la vie des entreprises : créateurs, porteurs de projets, recruteurs, en recherche de locaux professionnels, boutiques, bureaux, d'une transmission de bail, d'une cession de fonds, en prospection commerciale, en recherche de partenaires et de réseaux, d'informations réglementaires ou sur les projets urbains, la commercialité et l'attractivité de Charenton. La Direction de l'Economie et de l'Emploi se tient comme le partenaire du réseau local des professionnels, le Club Gravelle Entreprendre, et tout professionnel qui lui demandera.

12, rue du Cadran
01.46.76.50.03 / eco@charenton.fr

SOLIDARITÉ



Une jonquille contre le cancer

On peut faire la fête pour de bonnes raisons ! En partenariat avec l'Institut Curie, les commerçants de Charenton Quartier- Club Gravelle Entreprendre se mobilisent contre la maladie à l'occasion de l'opération une "Jonquille contre le cancer".

Les commerçants vous donnent rendez-vous :
Vendredi 18 mars, Happy Bakery organise une vente dédiée à cette thématique au 16 rue de l'Archevêché à partir de 14h.

Samedi 19 mars de 10h à 18h sur la Place Aristide Briand pour des ventes : de crêpes, barbes à papa, buvette, grillades, produits dérivés. Un atelier pour enfants, organisé par la Maison des Artistes, sera organisé au cours de l'après-midi avec la création d'une fresque sur la place Briand.

Ne manquez pas de venir vous amuser tout en faisant une bonne action en faveur d'une cause qui peut tous nous concerner !

Facebook : [charen-ton-quartier club gravelle](#)

EMPLOI

Job Dating des services à la personne : Inscrivez-vous ! ?

Prendre soin des autres, c'est une filière où on recrute ! Alors si vous ressentez cette fibre en vous, ne laissez pas passer cette chance !

N'hésitez pas à venir à la rencontre des employeurs pour découvrir la variété des emplois qui s'offrent à vous ! Un nouveau Job dating sera organisé le jeudi 31 mars par les Villes de Charenton-le-Pont et de Saint-Maurice sur les métiers du soin et de l'accompagnement des personnes, en partenariat avec la Mission locale de Maisons Alfort et Pôle Emploi.

De nombreuses structures (services municipaux, associations, sociétés privées de service à la personne ou autres) recrutent dès à présent, en postes à temps plein ou à temps partiel, pour des emplois avec ou sans qualification, dans les métiers des services à la personne, de l'aide aux soins, de l'aide à domicile, de l'animation, de l'entretien, de l'enfance, de la jeunesse, des situations de handicap et du grand âge... Ces divers employeurs viennent à la rencontre des demandeurs d'emploi qui sont invités à s'inscrire sans plus attendre, armés de leur CV et de leur motivation, afin de participer à des entretiens de recrutement immédiats !

Les informations et inscriptions sont possibles auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi : emploi@charenton.fr / 01 46 76 50 00

Urgent ! Jusqu'au 16 mars, le Conseil Régional d'Île-de-France cofinance les formations sanitaires et sociales.

Plus d'informations : <https://www.iledefrance.fr/formations-sanitaires-et-sociales>

Du nouveau pour les procurations

En avril et juin prochains, nous serons appelés à voter pour choisir le Président de la République et notre Député. Pour faciliter le vote, l'Etat a mis en place de nouvelles procédures d'établissement des procurations. Les deux changements notables sont la possibilité de choisir un mandataire résidant dans une autre ville et la possibilité de formuler sa demande de procuration via le site dédié maprocuration.gouv.fr

*Electeurs européens,
soyez vigilants*

Comme le veut la tradition, les élections présidentielles seront précédées de l'envoi de nouvelles cartes électorales y compris pour les électeurs européens qui, pourtant, ne pourront pas participer aux scrutins présidentiels et législatifs de 2022.

Cette année, deux scrutins importants vont se dérouler : l'élection présidentielle, qui se tiendra les dimanches 10 et 24 avril, suivie, les dimanches 12 et 19 juin, des élections législatives.

Pour celles et ceux qui ne pourront se rendre directement aux urnes, la procuration, qui permet de charger un autre électeur de voter à sa place, reste une manière de faire ce geste citoyen prépondérant.

Depuis le 1^{er} janvier dernier, les modalités ont changé. Dorénavant, le mandant (vous) peut donner procuration à un électeur (le mandataire) inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Cependant, il est important de noter que votre mandataire devra toujours se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Pour les futures élections, et en particulier les élections présidentielles et législatives de 2022, la règle habituelle s'applique : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France. La dérogation pour les scrutins de 2021 n'est pas reconduite.

Comment faire enregistrer sa procuration ?

• Procédure papier

Vous (le "mandant") devez vous présenter en personne :

- dans un commissariat de police ou dans une gendarmerie,
- au tribunal de proximité dont dépend votre domicile ou votre lieu de travail

N'attendez pas le dernier moment pour établir votre procuration !

S'il est possible de faire une procuration jusqu'à la veille du scrutin, il est vivement conseillé d'engager la démarche le plus tôt possible, du fait des délais d'acheminement de la procuration. En attendant le dernier moment, vous prenez le risque de ne pas pouvoir voter si la mairie n'a pas reçu la procuration à temps.

Vous devez être muni du formulaire de procuration complété, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile si vous réalisez la procuration en dehors

de votre lieu de résidence. Il n'est pas nécessaire d'être accompagné de la personne qui votera à votre place (le "mandataire").

En cas d'incapacité physique, il est possible de demander le déplacement d'un officier de police judiciaire au domicile. La demande de déplacement doit être faite auprès du commissariat de police de votre domicile.

Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration ; si les adresses postales ne sont plus demandées, vous devrez communiquer votre numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de votre mandataire.

Comment trouver votre Numéro National d'Electeur (NNE) ?

Il figure sur :

- votre carte électorale
- le module "Interroger sa Situation Electorale" (ISE) du site Service-public.fr

• Procédure dématérialisée

Désormais, vous pouvez également faire votre demande de procuration en ligne depuis votre smartphone ou votre ordinateur sur le site maprocuration.gouv.fr

Il suffit, ensuite, de se rendre dans n'importe quel commissariat de police, brigade de gendarmerie ou consulat (pour les personnes résidant à l'étranger) avec votre référence de dossier et une pièce d'identité.

Période de validité

Vous pouvez choisir de donner procuration pour une seule élection (uniquement le premier, le second ou les deux tours) ou de déterminer une durée précise en fixant une date de fin de validité. La durée maximale d'une procuration est d'un an (3 ans pour les français inscrits sur une liste consulaire).

Vous pouvez résilier votre procuration à tout moment.

Téléchargez le formulaire de procuration



NELL BERRY

A tout juste 18 ans, Nell Berry s'apprête à voter pour la 1^{ère} fois. Cette jeune Charentonnaise a passé l'année dernière son Baccalauréat au lycée polyvalent Robert Schuman. Elle a fait partie de la 1^{ère} génération issue de la réforme de ce diplôme, c'est à dire qu'elle a du faire le choix de ses spécialités. Nell avait choisi la spécialité "histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques" (HGGSP). Les sujets abordés l'ont passionné, elle qui s'intéresse au monde qui l'entoure, qui suit l'actualité et qui découvre la complexité des relations internationales. Elle a aimé les débats, les échanges nés de ces enseignements. Aujourd'hui, elle a d'ailleurs décidé de suivre un double cursus Histoire et Sciences Politiques à l'Université de Créteil. Déterminée, elle explique *"J'ai adoré apprendre la vie politique du début de la V^e République. Cela permet de mieux mettre les choses en perspective, de mieux comprendre le fonctionnement des institutions."* Convaincue de l'importance de donner sa voix, Nell participera aux scrutins cette année et espère que le plus grand nombre de citoyens feront comme elle, quel que soit leur âge ou leur situation socio-professionnelle.



ODETTE LOHRER

Le regard vif et l'esprit tout aussi aiguisé, Odette Lohrer a fêté ses 103 ans en juin dernier. Cette centenaire charentonnaise, a eu plaisir, il y a quelques années, de s'impliquer dans la vie locale en tenant des bureaux de vote au sein de l'école maternelle la Cerisaie. Aujourd'hui encore, elle tient à voter chaque fois que cela est possible en se rendant sur place avec l'aide d'un fauteuil roulant.

Elle a été l'une des premières femmes à avoir exercé son droit de vote à l'occasion des élections municipales de 1945. Elle aime à expliquer "La 1^{ère} fois que j'ai voté, le dimanche 29 avril 1945, c'était à Paris, dans le 20^e. J'étais alors accompagnée de mes deux parents, et comme je manquais un peu d'expérience en la matière, j'ai voté comme mon père ! Depuis, je n'ai jamais raté une seule occasion de faire mon devoir de citoyenne. Je continue d'ailleurs à m'intéresser à la politique et aux projets des candidats aux Présidentielles." "Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes" : c'est grâce à cette ordonnance signée le 21 avril 1944 que le Général De Gaulle a élargi le droit de vote aux femmes.



2^E ÉDITION DU FESTIVAL DES HARMONIES

Concert de l'Orchestre d'harmonie de Maisons-Alfort

C'est l'orchestre d'harmonie de Maisons-Alfort, avec sa grande famille d'instruments à vent et percussions, qui viendra ouvrir la 2^e édition du Festival des Harmonies au kiosque à musique de Charenton, le samedi 9 avril prochain.

Une cinquantaine de musiciens compose cet orchestre placé sous la direction de Marc André. Le perfectionnement musical de ses membres, bénévoles et non professionnels, est la valeur qui guide l'ensemble des musiciennes et musiciens. Cet orchestre d'Harmonie a pour vocation de participer aux cérémonies patriotiques de la ville et aux manifestations officielles organisées par celle-ci, tout au long de l'année.

Parallèlement à son activité protocolaire, l'orchestre d'harmonie, seul ou associé à d'autres formations, se produit régulièrement lors de concerts offerts pour le plaisir des Maisonnais ou lors de déplacements hors de la commune, comme ce sera le cas à Charenton.

Il prévoit de transcrire des œuvres symphoniques, des musiques de film ainsi que des chansons populaires italiennes et espagnoles, comme "Come prima", "O mio babbino caro" ou encore "Malagueña".



Samedi 9 avril, de 11h à 12h - Harmonie de Maisons-Alfort
Kiosque à musique place Aristide Briand

Prochains rendez-vous du festival
au kiosque à musique, place Briand

Samedi 21 mai, de 11h à 12h : Harmonie de Créteil

Samedi 25 juin, de 11h à 12h :

Harmonie des Agents de la Ville de Paris

Samedi 24 septembre, de 11h à 12h : Harmonie de Vincennes

Samedi 1^{er} octobre, de 11h à 12h : Big band de Limeil Brévannes



INSEE

Enquêtes auprès des particuliers

Régulièrement, l'Insee s'adresse aux particuliers pour des enquêtes. Cela peut être aussi bien par téléphone, internet ou au domicile de l'enquêté suivant la situation sanitaire locale.

A compter du mois de mars, plusieurs enquêtes sont programmées sur le territoire charentonnais. Compte tenu des contraintes sanitaires, ces enquêteurs respectent de manière stricte un ensemble de mesures afin de protéger les personnes enquêtées et de se protéger.

Ils veillent aux gestes barrières, à la distanciation physique et mettent en œuvre un protocole d'enquêtes validé par le ministère de la Santé.

A noter qu'avant tout entretien, les personnes interrogées dans le cadre d'une enquête sont prévenues par courrier, mail ou SMS. Les réponses fournies restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et servent uniquement à l'établissement de statistiques et à des fins de recherche. Merci de leur réserver un bon accueil.

SPECTACLE VIVANT

Festival des nouvelles écritures

Le Théâtre des 2 Rives propose un nouveau rendez-vous pour promouvoir les écritures contemporaines du 7 au 12 mars prochains. C'est Laurent Gaudé, auteur français de théâtre, de romans, de nouvelles et lauréat de nombreux prix dont le Goncourt, qui sera mis à l'honneur dans le cadre du Festival des nouvelles écritures.

Deux adaptations théâtrales de ses œuvres sont proposées par la compagnie Les Apicoles, "Sang négrier" le mardi 8 mars à 20h30 et "Salina", les trois exils le vendredi 11 mars à 20h30.

Dans le même temps, une exposition intitulée "Itinérances" sera proposée par la plasticienne Judikaël au sein du T2R avec des peintures, lithographies, montages et mobiles. Point d'orgue de cette exposition, le mercredi 9 mars à 20h30, une balade d'écoute visuelle liant arts plastiques et littérature, guidée par les comédiens de la compagnie Les Apicoles, qui murmureront à l'oreille des visiteurs des extraits des œuvres de Laurent Gaudé. L'exposition est en entrée libre, lors des permanences de billetterie et des soirs de spectacles. La balade d'écoute visuelle du mercredi 9 mars est gratuite, sur inscription auprès du théâtre à : reservationtheatre@charentonlepont.fr

Du 7 au 12 mars de 14h à 18h
jusqu'à 20h30 les soirs de spectacles
Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
www.lestheatres.fr Tél. 01.46.76.67.00



© Joëlle « Judikaël » Loucif

Les Charentonnais ont du talent

Les Charentonnais ont du talent ! Sur le territoire charentonnais résident de nombreux auteurs et illustrateurs.

Régulièrement, la rédaction du *Charenton magazine* reçoit des exemplaires de ces ouvrages, bandes dessinées, livres jeunesse et autres essais.

Ce mois-ci, quatre Charentonnais présentent de nouveaux ouvrages.



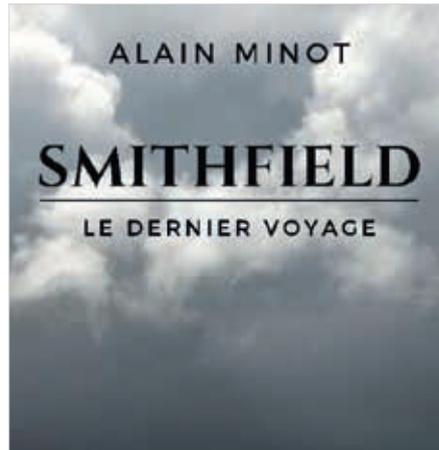
MARIE-CLAUDE DINET-LECOMTE

Les marronniers fleurissent encore à la Pitié-Salpêtrière

"Cela n'arrive pas qu'aux autres". Éva vient d'apprendre qu'elle a un cancer. À 50 ans, la vie semble basculer, le quotidien se rétrécir en raison des traitements, de l'indifférence de Julien, galeriste dans le Marais, de celle de ses collègues universitaires.

Prise dans une course effrénée contre la progression des métastases, elle livre un combat intérieur acharné, puise des forces insoupçonnées dans la lecture, la musique, l'art, la prière et dans l'affection que lui prodiguent Agnès, son amie historienne, et Martine, sa tante d'Antibes. Une autre thérapie !

Editions Les presses du midi - 17 euros €

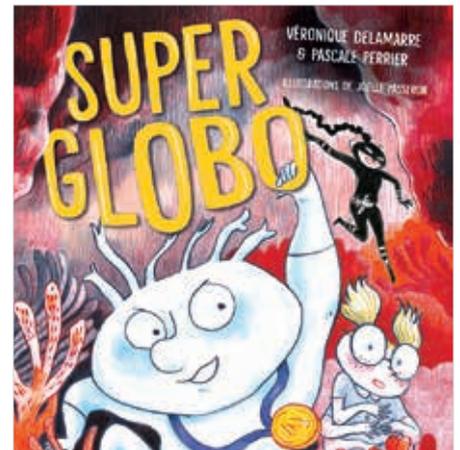


ALAIN MINOT

Smithfield, le dernier voyage

Assis dans la pénombre d'une cellule, un condamné à mort nous conte le destin de deux jeunes frères sur fond de transhumance et de magie noire, entre leur Écosse natale et le marché de Smithfield, à Londres, dans l'Angleterre victorienne de la fin du XIX^e siècle. Au hasard de leurs rencontres, en compagnie de leurs inséparables chiens, et tandis que l'un se tourne vers le théâtre, l'autre vers la politique, les deux adolescents découvrent combien toute quête de soi se fait parfois au détriment de sa propre humanité. "Méfiez-vous des apparences", avertit néanmoins le narrateur...

Editions Le lys bleu - 19,60 euros €



JOËLLE PASSERON

Super Globo

Une fantastique, hilarante - et instructive - "aventure intérieure" dans un corps humain ! Savez-vous ce qui se passe quand un virus attaque ? Les soldats de votre système immunitaire s'élancent pour terrasser l'ennemi : c'est la guerre. Normalement, tout se finit bien, car les défenseurs de votre organisme sont très forts. Mais il arrive que les choses se compliquent... Voici l'histoire d'une équipe de combattants pas comme les autres : Globo, Zée et Nininja. Un intrépide globule blanc légèrement frimeur, une cellule dendritique légèrement snob, et une lympho tueuse à la gâchette facile !

Editions Sarbacane - 10,90 euros €



CHRISTIANE LAVAQUERIE-KLEIN ET LAURENCE PAIX-RUSTERHOLTZ

Une Histoire d'Elles au XX^e siècle

Parcourez les évolutions spectaculaires qui ont bouleversé le quotidien féminin en moins de cent ans et revivez les moments forts de cette histoire passionnante, de l'obtention du droit de vote à l'invention de l'électroménager, de l'essor des journaux féminins au développement du travail des femmes...

De Suzanne Lenglen à Simone Veil, du baccalauréat au congé parental, de la pilule à l'IVG, retrouvez, au fil des pages, les grands moments de l'histoire des femmes au XX^e siècle.

L'ouvrage, très documenté, permet de découvrir tous les domaines dans lesquels elles ont peu à peu trouvé leur place. Avec 300 photos et des documents exceptionnels dont un brevet de marraine de la 1^{ère} Guerre mondiale, des unes de journaux, des diplômes, des publicités, un extrait du journal l'Art ménager de 1929 ou les pochettes des plus grandes chansons de Mistinguett !

Editions Larousse - 29,95 euros €

★ Agenda ★



Exposition **« Ce matin »** **Jusqu'au 6 avril** ★ Quai des carrières

Prêtée par le Département du Val-de-Marne, l'exposition "Ce matin" a été conçue d'après l'album éponyme de Junko Nakamura. Elle est visible dans la section Jeunesse de la médiathèque des Quais.

Cette auteure délicate a le don très rare de donner aux plus infimes événements, aux notations sensorielles les plus fines, une charge émotionnelle. Son ouvrage a été offert à tous les nouveaux-nés du Val de Marne en 2016.



Stellaire **Samedi 19 mars à 20h30** ★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Une histoire d'amour sur l'expansion de l'univers... Après Dark Circus, Romain Bermond et Jean-Baptiste Maillet multiplient les procédés plastiques, musicaux et visuels, les combinant de façon nouvelle pour aborder l'intime et le cosmique, l'univers et l'amour.

Un spectacle merveilleux et enchanteur, de la féerie à l'état pur.

A partir de 9 ans
Tarifs : de 10 à 29 euros



Joan Mitchell ou la splendeur chromatique **Mardi 22 mars de 19h à 20h45** ★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Peintre abstraite américaine, audacieuse et inventive, Joan Mitchell est un membre prééminent de la seconde génération des expressionnistes abstraits. Elle donne libre cours à des traits de peinture d'un rythme et d'une liberté inouïe. L'amour des couleurs, son lien avec la nature, ont permis de la qualifier "d'impressionniste abstraite". Elle marquera le monde l'art par son habilité à transmettre ses des émotions à travers ses tableaux.

Tarif : 8 euros



Mardi 8 mars

Permanence départementale • de 14h à 17h
Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Jeu 10 mars

Permanence du conseil de l'énergie (MVE)

• de 9h à 12h

★ 49, rue de Paris

RDV au 01.46.76.47.65

Vendredi 11 mars

Lecture musicale • 18h30

Dans le cadre du Printemps des Poètes, lecture musicale sur la poésie grecque

surréaliste avec accompagnement musical par les élèves du conservatoire André Navarra

Sur inscription : 01.46.76.69.00

<https://mediatheques.charentonlepont.fr/>

★ Médiathèque des Quais

36, quai des Carrières - 01.46.76.69.00.

Samedi 12 mars

Camion Emmaüs - collecte de dons

• de 14h à 17h.

★ Place Aristide Briand

Club Manga • à 15h

18 mangas en compétition. Votez pour votre manga préféré. Autres séances les 16 avril et 14 mai. Présence obligatoire aux 3 séances

Pour les 9-11 ans Sur inscription : 01.46.76.69.00

<https://mediatheques.charentonlepont.fr/>

Récital Chopin - concert • 20h30

Avec le pianiste Daniel Propper

★ Syndicat intercommunal du Cimetière de Valenton - salle de l'olivier

Mardi 15 mars

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h.

Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.

2^e séance le jeudi 17 mars de 14h à 17h.

Inscription au 01.46.76.50.00.

★ Direction de l'économie et de l'emploi 73, rue de Paris

Mercredi 16 mars

Balade poétique • 17h

Balade poétique sur le thème de l'éphémère par la compagnie Act'en Scène, dans le cadre du Printemps des Poètes

Sur inscription : 01.46.76.69.00

<https://mediatheques.charentonlepont.fr/>

★ Médiathèque Bercy

7-9, rue du Nouveau Bercy

Samedi 19 mars

Visite dansée de l'exposition

« Ce matin » par la Compagnie Miss O'Youk

• à 10h30 pour les familles. Autre séance

pour les assistantes maternelles le mercredi

23 mars à 16h. Sur inscription : 01.46.76.69.00

★ Médiathèque des Quais

36, quai des Carrières

Recyclons nos équipements numériques

• de 10h à 17h - Sur la place Aristide Briand, un stand sera présent pour collecter vos anciens équipements numériques

Lundi 21 mars

Permanence du Député • 19h

Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants.

★ 48, rue de Paris

Samedi 26 mars

Café parentalité • 10h30

Inscriptions : 01.46.76.69.00

★ Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières

Collecte Marie notre étoile • de 9h à 12h30

★ devant le marché de Charenton

Jeudi 31 mars

Groupe de paroles entre parents

• de 17h30 à 19h. Rester parents après la séparation, débat animé par l'association Espace Droit Famille. Un mode de garde sur place sera proposé pour les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Sur inscription au 01.45.18.36.18

ou ccas@charenton.fr

★ Foyer bar du Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris

SAMEDI 2 AVRIL

Le CNM Charenton Volley-Ball organise un tournoi de volley assis

Dans le cadre du Challenge France de volley-assis (pratique handisport mixte valide non valide), le C.N.M Charenton Volley-Ball organise la Huitième étape. Celle-ci réunira les vingt meilleures équipes de l'hexagone, des équipes dans lesquelles évoluent les joueurs de l'équipe de France en route pour les JO de 2024.

A cette occasion, venez soutenir les équipes Charentonnaises engagées (entrée libre), rencontrer les athlètes, assister aux matchs. Ce sera également le moment idéal pour vous initier à cette pratique inclusive et faite pour tous lors d'ateliers d'initiation et de petits défis. Celle-ci se déroulera de 13h à 19h aux gymnases Tony Parker le samedi 2 avril prochain.

Le Challenge France de volley-assis se joue en équipe de 4 joueurs, qui se déplacent en glissant au sol et jouent depuis une position assise.

La forme de jeu est très similaire au volley-ball traditionnel, moyennant quelques aménagements :

- Le filet est placé à un peu plus de 1m10 de haut,
- le terrain est de dimension réduite (5m de large sur 4,5m de profondeur dans chaque camp),
- il est possible de contrer le service,
- les joueurs doivent conserver une partie de leur tronc en contact avec le sol.

Alors, si cela vous intrigue, venez découvrir cette discipline !

Renseignement sur le site du club :

www.charentonvolley.fr

CHALLENGE FRANCE VOLLEY ASSIS
2021-2022
SAMEDI 2 AVRIL de 13h à 19h
Contact: cfvolleyassis@charenton.fr
Infos : charentonvolley.fr/ctvolleyassis

Ateliers d'initiation
Rencontre avec les athlètes
Mini défis avec des lots à gagner

Gymnases TONY PARKER
Ile Martinet, 94220 Charenton-le-Pont

Vos Ateliers

Atelier d'art Croqueurs de vie

Isabelle Lherminé • 14 bis, place Bobillot
Tél. 06.60.75.27.05

associationcroqueursdevie@gmail.com

Les Ateliers d'Art de Charenton

Daniel Guénard • Tél. 01.77.01.58.70

ateliersartcharenton@gmail.com

L'Atelier de Charenton

Sandrine Sananès • 33, rue Gabrielle

Tél. 06.12.61.39.08

contact@latelierdecharenton.com

Atelier de création

Pierre Pouliot • Maison des Artistes

9, place de la coupole • ppouliot@free.fr

Ateliers tout en couleurs

Nataly Guetta • 51, square Henri Sellier

Tél. 06.84.59.63.24

asso@atelierscouleurs.org

Minuit Mardi

Anne Mandorla • Maison des artistes de

Charenton 9, place de la Coupole

Tél. 06.09.31.56.86 • www.mandorla.net

Pôle de Danse Verticale

197, rue de Paris

poledanseverticale@retouramont.com

Permanences

Les élus à
votre rencontre
le samedi matin

★ au marché du centre
Les samedis 12, 19 et 26 mars
et 2 avril

★ devant Aldi

Le samedi 19 mars

★ devant Bercy 2

Le samedi 26 mars

★ à la Coupole

Le samedi 2 avril

CHARENTON DEMAIN Charenton se distingue

Les dernières semaines ont été marquées par des distinctions à l'égard de notre commune de la part de plusieurs partenaires extérieurs.

Le 4 octobre dernier, notre Municipalité a été distinguée en obtenant le titre "Ville Amie des enfants" de l'UNICEF pour l'ensemble de ses actions en matière d'enfance et d'éducation.

Pour sa 1^{ère} participation, la Ville de Charenton a reçu un Cœur, lors de la cérémonie de remise du Label "Ville Prudente" remis par l'association de la Prévention Routière. Ce prix souligne nos actions pour lutter contre l'insécurité routière et partager de façon harmonieuse l'espace public.



CHARENTON PASSIONNEMENT Merci pour votre mobilisation !

Il y a plusieurs semaines, nous avons appris de manière assez brutale que le Préfet de police avait pris la décision arbitraire et unilatérale, sans aucune concertation avec les associations, les élus et autres partenaires, d'installer "un camp sécurisé de crack" dans le quartier de Bercy-Charenton dans le 12^{ème} arrondissement, aux portes de notre ville.

Notre mobilisation générale, notre solidarité, notre union, notre réactivité et notre détermination farouche et collective ont payé puisqu'en 3 jours, nous avons réussi à faire plier le préfet qui est revenu sur sa décision !



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Pollution aux dioxines : réinterrogeons l'incinération de nos déchets

Une récente étude du collectif 3R et de la fondation Toxicowatch montrait des niveaux alarmants de pollution aux dioxines aux alentours de l'incinérateur d'Ivry, notamment à Charenton dans les arbres et les mousses du parc du cardinal de Richelieu à Bercy. Ces dioxines sont des polluants organiques persistants qui présentent une toxicité extrêmement forte même à des doses infimes.

Bien que rien ne démontre catégoriquement que les dioxines mesurées à Charenton proviennent de l'incinérateur d'Ivry, cela doit être l'occasion de s'interroger de nouveau sur l'implantation d'une usine de traitement des déchets au milieu d'un tissu urbain densément peuplé, mais également sur le processus



CHARENTON POUR TOU.TE.S ! Pollution de l'air : encore tant à faire

L'association Respire a actualisé son étude de la pollution de l'air aux abords des écoles. Le constat est là : pour Charenton, toutes nos écoles franchissent allègrement les seuils sanitaires sur les 3 indicateurs : dioxyde d'azote, microparticules à 2.5 & 10µm.

Rajoutons l'étude faite par 3R sur les émissions de l'incinérateur du Sycotom d'Ivry, avec des concentrations de polluants alarmants.

Evidemment, rien de nouveau sous le soleil (ou sous le nuage polluant, c'est selon); nous connaissons les origines de la pollution: le trafic routier, le chauffage urbain, les déchets non recyclés toujours en croissance pour le Sycotom...



VIVONS MIEUX À CHARENTON ! Le désastre charentonnais

Nous sommes en 2022 et cela fait CINQUANTE ANS qu'a été construite l'autoroute A4 fréquentée par 250 000 véhicules par jour. Les résidents voisins ne bénéficient toujours pas de protection phonique contre le bruit qui en émane à toute heure. Or, cette zone a été reconnue **point noir de bruit** par la région, et elle représente une nuisance très grave pour la santé.

Comme ce problème concerne les populations les plus modestes de la ville, la majorité de droite ne s'en est jamais vraiment préoccupée, mis à part quelques régulières gesticulations médiatiques pour tromper le monde.

À l'occasion du Challenge Décret Tertiaire organisé par le syndicat intercommunal pour les énergies (Sipperec) et le groupe Alterea, le 1^{er} prix a été remis à notre ville pour la réduction de ses consommations énergétiques grâce au Contrat de Performance Énergétique portant sur 54 sites municipaux depuis 8 ans.

Le jury du 23^e Label national Territoires, Villes et Villages Internet, a récemment confirmé ses 5 arobases à notre commune tout en lui conférant la mention "Transition écologique" dans le cadre de ses actions liées au numérique.

Enfin, la parution mi-février 2022 du baromètre des villes cyclables 2021 de la Fédération des usagers de bicyclettes (Fub), a aussi souligné les efforts de notre Municipalité pour développer l'usage du vélo.

Les élus du groupe Charenton Demain remercient ces acteurs avec lesquels nous travaillons pour améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens.

Merci à tous, citoyens, élus, parlementaires, sénateurs d'avoir rencontré les institutions, d'avoir œuvré sur les réseaux sociaux, pour relayer, entre autres, les diverses pétitions qui ont été initiées.

Nous sommes soulagés pour notre ville mais sommes conscients que cela ne résout pas le problème de ces personnes en marge de la société et que les habitants d'Aubervilliers, de Pantin et du 19^{ème} arrondissement vont continuer à subir les nuisances de ce camp.

Caroline CAMPOS-BRÉTILLON, Oriane OUTIN, Serge TOURCHIK
contact@charentonpassionnement.fr

même de l'incinération de nos déchets comme ultime solution.

Les écologistes alertent sur cette situation depuis plusieurs années et c'est pourquoi nous demandons que les émissions de l'incinérateur d'Ivry soient mesurées en continu par un organisme indépendant. Les données doivent être transparentes et accessibles à tous, de façon à éclairer le débat public et les décisions politiques à prendre.

Il devient urgent d'accentuer nos politiques de réduction des déchets afin de réduire drastiquement le volume de déchets produits. Nous devons favoriser le tri des biodéchets, minimiser le recours aux solutions d'enfouissement et d'incinération qui sont les plus négatives pour l'environnement. Pour cela, le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas !.

Loïc RAMBAUD, Argentina DENIS
eelvcharenton@gmail.com

Toutefois, les solutions existent. Pour les écoles, la pacification de l'environnement immédiat des établissements a des bénéfices directs. Comme nous le proposons lors des municipales, l'installation de bornes de mesures de la pollution partout sur notre territoire serait également positif. Pour les déchets, une modulation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, sur le principe d'un bonus/malus est un bon outil. La ZFE enfin, qui pour être juste, aurait dû s'accompagner d'un soutien au changement de véhicule, car une écologie complète se doit d'être sociale, encore repoussée à cause du manque d'engagement de l'Etat...

Pour nos enfants & nos aînés, ces sujets devraient, mais ne paraissent pas, être une priorité nationale. Il semblerait pourtant que nous sommes en période électorale...

João Martins Pereira
jmartinspereira@charentonlepont.fr

Or, cette majorité de droite a eu la possibilité de mobiliser l'État sur ce dossier, sous les présidences de Jacques Chirac et de Nicolas Sarkozy. Mais, en raison d'un manque de persévérance notoire, et/ou d'un mépris pour cette partie de la population, rien n'a été obtenu pour les charentonnais concernés.

Et pourtant, les communes voisines, Saint-Maurice et Maisons-Alfort, de la même circonscription et majorité de droite ont obtenu un mur antibruit. Quelle inégalité de traitement au sein d'une même circonscription ! Quel désastre pour la santé publique des riverains charentonnais de l'autoroute A4 !

Et que dire du manque d'intérêt pour les nouvelles technologies permettant d'éliminer une bonne partie de la pollution atmosphérique ! Mais pour ça, il faudrait avoir envie de s'occuper du problème.

Francis Rodriguez-Lacam - francis.rodriguez-lacam@sfr.fr - www.francisrodriguezlacam2020.fr

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Danny COUËRON • Lina SEKHSOUKH
Ella MORLET Giulia FOUCHER • Hugo
THONAT Monica MUEPA BUNGA • Louis
TOSZEK-TRAVANI • Arlo WILTHIEN
Nathan GARAIT • Aviv ALLOUN •
Sohan FARARIK Eva HADDAD • Naim
KAMAR-EZAMANE • Ella PARTOUCHE
Elliot PERRAIN LESAGE

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Arnaud THIERRY et Amandine
BOULOTTE • Sého KAÏZA et Joséphine
BABA • Karl-Heinz SCHNAU et Myriam
FERRANTE • Christian ZEMOURI et
Patricia RACINE • Benjamin TRABELSI
et Shirel CHOUCHAN • Saïd BOURDI et
Hajar DOULYAZAL

Décès

Avec nos sincères condoléances

Michèle BIDAULT veuve HUBERT
Nordine DJAFER • Claude MARTINEZ
Josiane VOLLE • Laldja HANIFI • Cécile
BOKHOBZA veuve BARGUI • Jacques
CABOOTER • Huguette PILLON EP.
GALESNE • Henriette BUSTANOBY

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en Mars 2006 : de Mars 2022 à Juin 2022
- Ceux nés en Avril 2006 : d'Avril 2022 à Juillet 2022
- Ceux nés en Mai 2006 : de Mai 2022 à Août 2022

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger. Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15
Samedi au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 6 mars

PHARMACIE NGUYEN QUACH

14, rue Victor Hugo
Tél. 01.43.76.62.32.

Dimanche 13 mars

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Dimanche 20 mars

PHARMACIE DU CENTRE

67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

Dimanche 27 mars

PHARMACIE BERCY 2

10, place de l'Europe
Tél. 01.45.18.40.50

Dimanche 3 avril

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

SAMU 94 : 15 ou 01.45.17.95.00.

Urgences dentaires : 01.48.52.31.17.

Centre antipoison : 01.40.05.48.48.

École Nationale Vétérinaire :

01.43.96.72.72.

Maternité de Saint-Maurice :

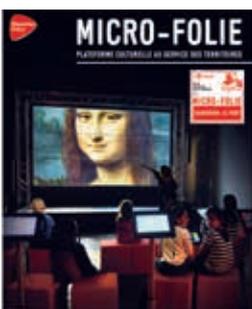
01.43.96.60.68.



Version audio du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr

Charenton magazine chez vous

En cas de non réception
de votre *Charenton magazine*,
merci d'en aviser la Mairie
au 01.46.76.47.93
ou par mail : cmag@charenton.fr



Dernière minute

MICRO-FOLIE : ÇA COMMENCE ! Micro-Folie est un dispositif du Ministère de la Culture accompagné par La Villette, visant de manière innovante à intégrer des musées numériques sur de nombreux territoires. Dans ce cadre, l'Espace Art et liberté accueille, à compter du 17 mars prochain, cette plateforme culturelle de proximité, véritable outil au service de l'Education Artistique et Culturelle.

Les Charentonnais pourront venir découvrir ce dispositif les mercredis et samedis de 14h à 18h, les autres jours étant réservés aux publics scolaires.

Espace Art et Liberté - 3, place des Marseillais - Centre commercial la Coupole

Le Jeu des 1000€

animé par

Nicolas STOUFFLET

Mercredi 13 avril 2022

**Au Théâtre des Deux Rives
107, rue de Paris - Charenton-le-Pont**

Sélection des candidats (adultes) et enregistrements à 17h

Sélection des candidats (jeunes et adultes) et enregistrements à 18h30

le JEU des 1000€
est diffusé
du lundi au vendredi à 12h45

entrée libre

